



Paris, le 21 décembre 2018

Communiqué de presse

Agnès BUZYN dégage 50 millions d'euros pour la psychiatrie

Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, a décidé d'allouer en cette fin d'année une enveloppe de 50 millions d'euro pérennes à la psychiatrie pour répondre aux difficultés du secteur et engager les transformations nécessaires, en cohérence avec les attentes légitimes des patients et des familles.

Cette enveloppe bénéficiera à l'ensemble des régions et contribuera également à réduire les inégalités de financement existant aujourd'hui entre celles-ci.

Cette mesure confirme la priorité que la Ministre, dès son arrivée, a souhaité donner à la psychiatrie et qu'elle a confirmé dans le cadre de Ma Santé 2022.

En 2019, l'accompagnement et la transformation de la psychiatrie seront poursuivis. Cela se traduira par la préservation renouvelée des moyens de la psychiatrie dans la campagne budgétaire à venir, par la création d'un fonds d'innovation en psychiatrie doté de 10 millions d'euro et par la priorisation des moyens et capacités d'accueil en pédopsychiatrie dans les territoires.

La ministre réaffirme son engagement pour donner à la pédopsychiatrie et à la psychiatrie la priorité attendue au regard des enjeux sociétaux, au service du parcours de soins et de vie des patients et des familles, et renouvelle son soutien aux acteurs de la psychiatrie et de la santé mentale.

Contact Service de presse :
sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr